

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare

ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE - Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27



L'avis implique un marché.

	Consultation pour le choix des équipes de maîtrise d'œuvre pour les 4 opérations suivantes :
Objet	1 – CHABEUIL (26120) « Rue 3 rue Vergier d'Orcival » - Acquisition amélioration de 4 logements et de locaux tertiaires 2 – ST LAURENT EN ROYANS (26190) « Pont d'Aix » - Construction de 8 maisons environ 3 – LORIOLE SUR DROME (26270) « Rue des Moulins » - Construction de 18 logements environ 4 – ROMANS SUR ISERE (26100) « Rue Louis Vinay – L'Oasis » – Restructuration et extension
Nature	Services
Mode	Procédure adaptée
DESCRIPTION	Les candidats peuvent répondre pour une ou plusieurs opérations. Missions de Maîtrise d'œuvre: Mission de Base + Etudes d'exécution + OPC en option. La consultation est organisée en deux phases : 1ère phase : Sélection de 3 candidats pour une opération. 2ème phase : Mise en concurrence des 3 candidats retenus à l'appui d'un programme détaillé. Refus des variantes.
Forme	Prestation divisée en lots : non
Candidatures	Remise des candidatures le 20 juin 2019 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Service Marchés - tél. : 04 75 81 78 23.

- Renseignements techniques : Maîtrise d'ouvrage- tél. : 04 75 81 78 17.

1 / Critères d'élimination des candidatures :

- dossiers remis hors délai

- dossiers non recevables selon les dispositions des articles 44 et 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

2 / Critères de sélection des candidatures :

- qualité des références notamment architecturales pour des opérations équivalentes ;

- qualité de l'expérience professionnelle et des compétences des candidats notamment en matière de performances thermiques ;

- capacités techniques et financières appréciées au regard des enjeux du projet, notamment en terme de moyens humains et matériels et d'association de compétences.

Présentation des candidatures :

Le dossier de candidature sera constitué de deux sous-dossiers :

- Un sous dossier A comportant les pièces administratives et aux justificatifs de capacités techniques, professionnelle et financière des candidats.
- Un sous dossier B comportant les pièces relatives aux références de chaque membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ce dossier de références permettant de juger des compétences professionnelles des candidats en matière : d'architecture, de performances thermiques, d'études de structure, de fluides, d'économie de la construction et d'acoustique.

Sous-dossier A :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature (format A4 recommandé):

1-Fichier A1 : La copie du ou des jugement(s) si le candidat est en redressement judiciaire ;

2-Fichier A2 : Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance du 23 Juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du travail; La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

3-Fichier A3 : Nom et qualité de la personne habilitée pour engager le candidat

4-Fichier A4 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;

5-Fichier A5 : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement

6-Fichier A6 : Moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

7-Fichier A7 : Le numéro d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent pour les candidats non établis en France.

En cas de groupement la candidature comportera :

- l'ensemble des pièces citées ci-dessus pour chaque membre du groupement
- 1 lettre de candidature présentant les membres du groupement, l'organisation de l'équipe et l'habilitation du mandataire commun par ses co-traitants dûment datée et signée par tous les membres du groupement (formulaire DC 1 ou équivalent), Dc 1 et DC 2 disponibles sur www.economie.gouv.fr

Sous dossier B :

1-Fichier B1 Illustrations : Pour l'architecte (et éventuellement l'architecte cotraitant), un fichier comportant 10 pages maximum sur format A4, d'illustrations graphiques ou photographiques d'opérations de taille et de complexité comparables à l'opération.

2-Fichier B2 Références Architecte : L'architecte (et éventuellement l'architecte cotraitant) devra également produire un fichier comportant une liste de références (4 pages maximum sur format A4), indiquant la nature du projet, la date, le montant des travaux et des honoraires, le maître d'ouvrage, la mission réalisée, l'avancement du projet, ainsi que les performances thermiques atteintes.

3- Fichier B3 Références BET : Pour chacune des compétences autre qu'architecte : un fichier par cotraitant présentant une liste de références (4 pages maximum sur format A4), indiquant la nature du projet, la date, le maître d'ouvrage, le montant des travaux et des honoraires, la mission réalisée et l'avancement du projet, ainsi que pour le bureau d'étude fluides (BET Fluides) les performances atteintes.

Modalités de remise des candidatures :

Les candidats adresseront obligatoirement leur dossier sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com> - réf. 19/039. Le pli doit être réceptionné au plus tard aux date et heure limites de remise des candidatures. Les date et heure limites de remise des plis s'entendent du téléchargement achevé de l'intégralité du pli sur la plateforme. Toutes candidatures déposées au siège social ou agences de DROME AMENAGEMENT HABITAT ou envoyées par lettre simple ou recommandée avec demande d'avis de réception seront déclarées inexistantes.

Les envois par fax ou mails ne sont pas recevables.

Les candidatures qui seraient déposées hors délai seront rejetées. Toute transmission sur un autre site sera nulle et non recevable.

Si plusieurs candidatures sont transmises par un même candidat, seul est ouverte la dernière candidature reçue dans les délais impartis. Les candidats pourront consulter le site Achatpublic.com pour toutes indications relatives aux pré-requis techniques de la 'salle des marchés entreprises'.

Tout fichier informatique transmis par voie électronique comportant un virus détecté lors de l'ouverture du pli entraînera l'irrecevabilité de la candidature si celle-ci n'est pas accompagnée d'une copie de sauvegarde. Le candidat en sera informé. L'antivirus utilisé est SYMANTEC.

Formats des données transmises :

Les candidats devront respecter le format des données à transmettre afin de permettre

l'analyse de l'ensemble des pièces composant les dossiers de candidature.

Les formats admissibles sont les suivants : xls – doc – pdf .

Le non-respect de cette prescription entraîne l'irrecevabilité du document au format non admis. Dans le cas de transmission de pièces numérisées à partir de documents papier, le candidat devra s'assurer de la bonne lisibilité de celles-ci. En cas de difficulté quant au dépôt de la candidature, le candidat est invité à se rapprocher de la hotline technique de la plateforme Achat Public.com au 08.92.23.21.20 ou par mail à support@achatpublic.com.

Copie de sauvegarde :

Parallèlement à un envoi électronique, les candidats pourront faire parvenir une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, Clés USB) ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : 'copie de sauvegarde – Ne pas ouvrir' ainsi que le nom de l'opération. Cette copie de sauvegarde ne pourra être ouverte uniquement qu'en cas de défaillance du système informatique ou lorsqu'un programme malveillant « virus » sera détecté ou si l'acheteur dispose d'éléments tangibles montrant que le pli électronique a commencé à être transmis avant l'échéance de fermeture de la remise des plis et si la copie de sauvegarde est parvenue dans les délais.

La copie de sauvegarde devant dans tous les cas être parvenue au plus tard à la date et l'heure de remise des candidatures.

La copie de sauvegarde devra parvenir :

- soit par voie postale sous pli recommandé avec accusé de réception ou équivalent,
- soit par remise directe, contre récépissé, à DROME AMENAGEMENT HABITAT (Zone ROVALTAIN Sud à côté de la gare TGV) Service Marché - 1er étage - Du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00. Fermetures exceptionnelles des bureaux le vendredi 31 mai 2019 et le 5 juin 2019.

Les candidats sont informés que les copies de sauvegarde qui n'auront pas été ouvertes, seront détruites. Il en sera de même en cas de copie de sauvegarde sur support électronique.